



REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*



MINISTRE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE  
ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS

*Direction de l'Equité et de l'Egalité de Genre*



# **RAPPORT DE LA REVUE THEMATIQUE GENRE (RAC GENRE EDITION 2023)**



**2023**

## SOMMAIRE

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>2</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX .....</b>	<b>3</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>4</b>
<b>I. RÉSULTATS ENREGISTRÉS EN 2022 .....</b>	<b>6</b>
<b>II. CONTRAINTES.....</b>	<b>31</b>
<b>III. PERSPECTIVES.....</b>	<b>31</b>
<b>IV. RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>32</b>

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**ANSD** : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

**AGR** : Activité Génératrice de Revenus

**CASE** : Cadre harmonisé de suivi-évaluation

**CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest

**CEDEF** : Convention pour l’Elimination de toutes Formes de Discrimination à l’Egard des Femmes

**CGE** : Cellule Genre et Equité

**CEPSE** : Cellule d’Etudes, de Planification et de Suivi-Evaluation

**CESE** : Conseil Economique Social et Environnemental

**DEEG** : Direction de l’Equité et de l’Egalité de Genre

**FONSIS** : Fonds Souverain d’Investissements Stratégiques

**FONSTAB** : Fonds d’Appui à la Stabulation

**HCCT** : Haut Conseil des Collectivités territoriales

**LPSD** : Lettre de Politique Sectorielle de Développement

**ODD** : Objectifs du Développement Durable

**ONG** : Organisation Non Gouvernementale

**OSC** : Organisation de la Société Civile

**PIG** : Plan d’institutionnalisation du genre

**PPBSE** : Planification – Programmation – Budgétisation – Suivi - Evaluation

**PSE** : Plan Sénégal Emergent

**PTF** : Partenaires techniques et financiers

**RAC** : Revue annuelle conjointe

**SNEEG** : Stratégie Nationale pour l’Equité et l’Egalité de Genre

**VBG** : Violences basées sur le genre.

## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableau n°1</b> : Renforcement de capacités en institutionnalisation du genre.....	8
<b>Tableau n°2</b> : Outils sensibles au genre et programmes/projets/initiatives promouvant l'équité et l'égalité de genre.....	9
<b>Tableau n°3</b> : Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales.....	13
<b>Tableau n°4</b> : Représentation des femmes et des hommes dans les instances de décision des ministères sectoriels.....	14
<b>Tableau n°5</b> : Projets, programmes et initiatives d'autonomisation des femmes et des filles.....	16
<b>Tableau n°6</b> : Financements accordés aux femmes et filles selon les Ministères.....	21
<b>Tableau n°7</b> : Nombre de femmes et de filles touchées par les financements et les actions de soutien à l'entrepreneuriat.....	22
<b>Tableau n°8</b> : Répartition des propriétaires de pirogues par sexe.....	24
<b>Tableau n°9</b> : Activités de prévention des VBG initiées par les ministères.....	24

## LISTE DES GRAPHIQUES

<b>Graphique n°1</b> : Proportion de ministères ayant réalisé leur audit genre.....	7
<b>Graphique n°2</b> : Scolarisation des enfants entre 2021 et 2022.....	20
<b>Graphique n°3</b> : Valorisation du temps domestique : Production et Consommation moyenne (par an).....	26

## INTRODUCTION

La réduction des inégalités de genre et la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes et des filles constituent une priorité majeure pour l'Etat du Sénégal. C'est à ce titre que notre pays a ratifié d'importants instruments juridiques à l'échelle internationale, régionale et sous régionale notamment : la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discriminations à l'Égard des Femmes (CEDEF) de 1979, le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux Droits de la Femme en Afrique (Maputo) de 2003, la Déclaration Solennelle des Chefs d'Etats et de Gouvernements sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique de 2004, l'Acte Additionnel pour l'égalité des droits entre les hommes et les femmes pour un développement durable dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de 2015.

Cet engagement a été réitéré à travers le Programme de Développement Durable (Agenda 2030) notamment l'ODD 5 et 10 (parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles et réduire les inégalités) ainsi qu'à l'aspiration 6 de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants).

Au niveau national, les droits humains particulièrement ceux des femmes font l'objet d'une attention soutenue et d'une protection continue en vertu des dispositions de la Constitution de janvier 2001 (Article 7 alinéa 4) et des législations spécifiques y afférentes.

A côté de ce cadre juridique et réglementaire, l'on note l'existence d'un référentiel national des politiques économiques et sociales, le Plan Sénégal Emergent (PSE) auquel la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG II / 2016-2026) a été arrimée.

La SNEEG vise à éliminer les inégalités de genre de manière à garantir aux femmes une protection et une jouissance de leurs droits, en assurant leur pleine participation aux instances de décision et l'accès équitable aux ressources et bénéfices du développement.

Ainsi, pour assurer le suivi efficace de la mise en œuvre des politiques publiques, le gouvernement du Sénégal a institué, par **décret N° 2015-679 du 26 mai 2015**, le Cadre Harmonisé de Suivi-Evaluation des Politiques publiques (CASE).

Ce dernier s'adosse sur une plateforme technique automatisée à l'effet de suivre et d'évaluer les résultats enregistrés dans les différents secteurs.

C'est dans cette optique qu'une Revue Annuelle Conjointe (RAC) dont l'objectif est de partager les performances annuelles de la politique économique et sociale est organisée avec l'implication de toutes les parties prenantes.

La RAC PSE met en exergue les progrès phares en tenant compte des enjeux et du contexte de l'heure à la lumière des performances des revues thématiques qui l'alimentent.

C'est dans ce sillage, que sont élaborées les revues thématiques dont celle sur le genre est spécifique de par sa transversalité à toutes les autres revues, mais aussi par son caractère polarisateur de toutes les performances sectorielles en faveur de l'équité et de l'égalité de genre.

Le recueil des contributions de la RAC genre est assuré par le Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants (MFFPE) à travers la Direction de l'Équité et de l'Égalité de Genre (DEEG), mécanisme national de coordination de la SNEEG.

Par ailleurs, la RAC genre est un instrument qui contribue à renseigner des indicateurs d'impact et d'effets de la SNEEG tels que : le niveau de prise en compte du genre dans les politiques et programmes de développement, les actions de soutien sensibles au genre développées, le nombre de femmes et d'hommes participants à la prise de décision dans les instances publiques, le niveau de capacité technique et managériale des femmes et filles, le nombre de personnes victimes de violences assistées...

Cette année, sa réalisation est marquée par la directive primatorale annonçant la tenue d'un Conseil Présidentiel pour la validation de la Revue Annuelle Conjointe du PSE dont elle contribue à son alimentation.

Ce présent rapport est axé sur les réalisations phares suivant les quatre (4) indicateurs clés de réalisation de la politique genre : (i) institutionnalisation du genre ; (ii) représentation des femmes dans les instances de décision, (iii) autonomisation des femmes et (iv) éradication des violences basées sur le genre (VBG), les contraintes, les recommandations et perspectives.

## I. RÉSULTATS ENREGISTRÉS EN 2022

### 1.1. Institutionnalisation du Genre dans les Ministères sectoriels

L'institutionnalisation du genre consiste à « évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes dans tous les secteurs et à tous les niveaux ». <sup>1</sup>

En s'adossant à cette définition, la démarche d'élaboration de la RAC genre démontre encore si besoin en était la pertinence de la généralisation en 2017 (Décret n° 2017-313 du 15 février 2017 les plaçant sous la tutelle des Secrétariats généraux des ministères) des entités chargées du suivi de l'institutionnalisation et de l'intégration du genre dans les politiques publiques.

En 2022, la proportion de ministères disposant de CGE matérialisée par des actes administratifs internes et la nomination de leur coordonnatrice était estimée à **88,23%**.



#### ❖ Réalisation d'audit genre et élaboration de plan d'institutionnalisation du genre/stratégie genre

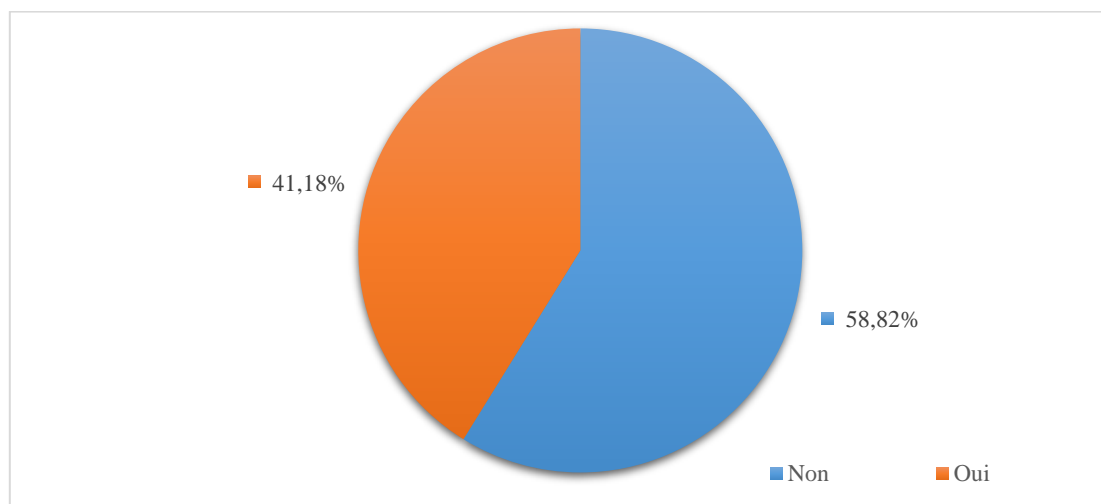
L'institutionnalisation du genre dans les administrations est un des objectifs majeurs de la Stratégie Nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG 2). Ainsi, des progrès ont été enregistrés en termes de réalisation d'audit genre et d'élaboration de plan d'institutionnalisation du genre (PIG) ou de stratégie genre même si cela ne concerne pas tous les ministères sectoriels.

*« L'institutionnalisation du genre a atteint des performances encourageantes en 2022 à travers les audits qui en constituent la porte d'entrée et qui marquent le niveau voire la capacité d'un secteur à intégrer le genre dans ses politiques, programmes, pratiques et interventions. Si le rythme est maintenu, nous pouvons atteindre l'institutionnalisation qui est l'objectif 2 de la SNEEG II, mais cela nécessite une allocation conséquente de ressources au mécanisme national de coordination et aux entités sectorielles (CGE) en charge de l'intégration du genre ».*

<sup>1</sup> Conseil Economique et Social des Nations Unies



## **Graphique n°1 : Proportion de ministères ayant réalisé leur audit genre**



*Source : Contributions des CGE /2023*

En guise de rappel, l'audit genre est un outil social est un processus s'appuyant sur une méthodologie participative servant à examiner les activités d'une organisation et à identifier ses forces, ses faiblesses en matière de promotion des questions d'égalité homme-femme.

Les ministères sectoriels sont encouragés à procéder à l'audit genre de leur secteur car celui-ci présente plusieurs avantages et intérêts. Les résultats qui en sortiront permettront d'agir de manière multidimensionnelle et simultanément sur:

- les individus (homme-femme, acteurs et bénéficiaires de l'action de développement en vue de changer les comportements, attitudes, valeurs et représentation) ;
- les structures (culture, mode d'organisation du travail, gestion des ressources humaines et moyens financiers) pour garantir une plus grande efficience des ressources de tout ordre.

Ainsi, en 2022, la proportion de ministères ayant réalisé leur audit genre se situe à 41,18% contre 33,33% en 2021, soit trois (3) audits réalisés de plus. Le rythme de progression est certes encourageant mais il ne faudrait pas perdre de vue que le taux de réalisation ne permet pas encore de mesurer l'évolution des audits qui n'ont pas été tous menés dans la période retenue (2018-2022). Ainsi, six (6) réalisations ont été effectuées entre 2020 et 2022 dont un (1) réalisé en 2020 (MAER), deux (2) en 2021 (MINT et MEPC) et trois (3) en 2022 (MEPA, MTDSRI, MEDD)

En d'autres termes, sur les trente-quatre (34) ministères, seuls douze (12) ont fait l'objet d'une validation finale et deux (2) en attente d'une approbation politique tandis que quatre (4) ont enclenché le processus notamment les Ministères en charge de la Femme, de l'Education, de la Justice et de la Jeunesse.

Toutefois, il convient de relever que sur ces douze (12) ministères, onze (11) ont adopté un plan d'institutionnalisation du genre ou stratégie genre.

Les agendas aux plans international, continental et régional ont guidé la progression de l'institutionnalisation du genre comme l'illustre les réalisations phares issues des actions suivantes :

- l'examen du Huitième (8<sup>ème</sup>) rapport périodique du Sénégal à l'occasion de la quatre-vingt-et-unième (81<sup>ème</sup>) session du Comité de l'élimination de la discrimination à



l'égard des femmes le 9 février 2022, mettant à jour notre pays de ces engagements internationaux dans ce domaine ;

- la soumission du 13<sup>ème</sup> Rapport du Sénégal relatif à la Déclaration Solennelle des Chefs d'Etats et de Gouvernements sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique le 20 avril 2022 ;
- la soumission du 3<sup>ème</sup> Rapport du Sénégal sur le Cadre continental des résultats relatif aux Femmes, à la Paix et à la Sécurité le 17 octobre 2022 ;
- l'atelier régional de la CEDEAO sur le harcèlement sexuel en milieu d'enseignement-apprentissage.

❖ **Renforcement de capacité des sectoriels**

**Tableau n°1 : Renforcement de capacités en institutionnalisation du genre**

Ministère	Nb. Séances	Nb. Pers touchées	Nb. Hommes touchés	Nb. Femmes touchées
Eau et Assainissement	1	15	5	10
Economie, Plan, Coopération	1	30	6	24
Education nationale	476	188239	124202	64037
Elevage et Productions animales	1	16	9	7
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	2	15	0	15
Femme, Famille et Protection des Enfants	1	25	7	18
Fonction Publique et Transformation du Secteur Public	2	160	0	160
Intérieur	6	20	10	10
Justice	2	20	12	08
Pétrole et Energies	1	23	5	18
Sports	10	688	535	153
Travail, Dialogue social et Relation avec les Institutions	4	137	63	74
Urbanisme, Logement et Hygiène Publique	1	40	16	24
Formation Professionnelle, Apprentissage et Insertion	27	395	260	135
Santé et Action Sociale	9	154	101	53
Communication, Télécommunications et Economie Numérique	3	178	88	90
Agriculture, Equipement Rural et Souveraineté Alimentaire	6	163	44	119
Mines et Géologie	2	22	9	13
<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>190 340</b>	<b>125 372</b>	<b>64 968</b>

*Source : Données administratives des MS/ 2023*

En général, il est encourageant de constater que les ministères sectoriels ont initié un total de **555** séances de renforcement de capacités en institutionnalisation du genre, touchant un total de **190 340** personnes. Cependant, il est important de noter que le nombre de personnes touchées est plus élevé chez les hommes avec **125 372** contre **64 968** de femmes.

*« Ce chiffre est déterminé par l'important score réalisé par le Ministère de l'Education suivi de celui de l'Enseignement supérieur dans suivant une pratique d'équilibre genre dans ces secteurs qui a permis d'accroître le nombre d'agents hommes qui s'intéressent aux question de genre ».*

Les séances de renforcement de capacité ont porté entre autres, sur les thématiques suivantes :

- les connaissances de base sur le genre et les concepts liés ;
- l'approche genre/l'analyse genre dans les cycles de projet ;
- la budgétisation sensible au genre ;
- les violences basées sur le genre ;
- le leadership et genre dans le cadre de la gouvernance ;
- le diagnostic et l'évaluation genre d'un projet ou programme ;
- l'utilisation de l'outil excel pour la désagrégation des données ;
- la gestion axée sur les résultats dans une perspective genre ;
- l'autonomisation des femmes ;
- le guide de planification territoriale sensible au genre ;
- la transformation digitale et l'intégration du genre dans les projets numériques ;
- la prise en compte du genre dans la chaîne PPBSE...

❖ **Outils sensibles au genre utilisés et Programmes/projets/initiatives promouvant l'équité et l'égalité de genre**

Les CGE utilisent différemment des outils sensibles au genre dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de leurs activités. Aussi, il est noté que la plupart des Ministères développent des projets qui promeuvent l'équité et l'égalité de genre. Le tableau ci-après nous décrit la situation entre 2021 et 2022.

**Tableau n°2 : Outils sensibles au genre et programmes/projets/initiatives promouvant l'équité et l'égalité de genre**

Ministères	Outils sensibles au genre	Prog/Projets ou autres initiatives promouvant l'équité et l'égalité de genre
Collectivités territoriales, Développement et Aménagement des Territoires	-le PTBA -le guide de la planification territoriale	-le Projet Milles Femmes (Kaolack) -l'APROFES (Kaolack)
Commerce, Consommation et PME		-l'étude d'analyse genre du ministère du commerce
Développement Communautaire, Equité Sociale et Territoriale	le dispositif de communication pour le changement de comportement développé dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du PNBSF. □	-le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) -Projet APPUI Filets Sociaux -YOOK KOOM -JAL JEG
Eau et Assainissement	l'analyse genre basée sur : division du travail, 10 questions clés, accès et contrôle des ressources et des bénéfices, les besoins pratiques (liés au conditions de vie) et intérêts stratégiques (situations des rapports entre homme et femmes)	-l'élaboration du guide d'intégration du genre dans les projets d'eau et d'assainissement
Economie, Plan, Coopération	la budgétisation sensible au genre	-l'élaboration d'un bulletin d'information sur « Femme et économie » -l'élaboration d'un ensemble minimal national d'indicateurs de genre : le premier draft est disponible et est dans le circuit de validation

		<p>-la production d'indicateurs de niveau I/II sur égalité des sexes et autonomisation des femmes</p> <p>-la création et publication d'une base de métadonnées sexo-spécifiques en libre accès</p> <p>-la production d'un bulletin genre (UEMOA) : le rapport est produit, validé et transmis officiellement à l'UEMOA</p>
Education nationale		<p>-le plan de promotion des femmes aux postes de responsabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bonus genre pour les femmes ayant candidaté au mouvement des personnels de l'Education</li> <li>• « Postes Priorités Femmes »</li> <li>• Mise en place du réseau des femmes enseignantes ;</li> </ul> <p>-la Journée nationale de l'Education des filles ;</p> <p>-le concours Miss-Math, Miss-Sciences (IEF, IA, Niveau central) ;</p> <p>-la mise en place du réseau des enseignant(e)s référent(e)s</p> <p>-le Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Equité de l'Education de Base (PAQEEB – FA) dans sa composante 4 « <i>autonomisation des filles et des jeunes femmes dans les établissements du moyen et du secondaire</i> »</p> <p>-le Programme d'Appui au Système éducatif de Base au Sénégal (PASEB)</p> <p>-le Projet de Résorption des abris provisoires (PRORAP) : nouvelles normes de construction d'infrastructures adaptées aux besoins des apprenant(e)s (toilettes, rampes, points d'eau, prise en charge de la gestion de l'hygiène menstruelle ...).</p> <p>-le projet Favoriser l'Inclusion et la Réussite à l'Ecole (FAIRE L'ECOLE)</p>
Enseignement Supérieure, Recherche et Innovation	l'analyse des besoins spécifiques-pratiques et stratégiques	<p>-le Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses du Sénégal (PAPES)</p> <p>-la Création de cellules genre dans les IES</p>
Femme, Famille et Protection des Enfants	<p>-l'analyse de l'acquisition du pouvoir</p> <p>-l'analyse socio-économique selon le genre</p> <p>-le cadre d'analyse de Harvard</p> <p>-Bulletin Statistiques genre</p> <p>-Rapport ODD genre</p>	<p>-le lancement du processus d'audit genre</p> <p>-le contrôle qualité des audits genre de 4 ministères</p> <p>-la promotion de la masculinité positive marquée par l'implication des leaders religieux et les acteurs communautaires hommes dans les plateformes et divers dialogues sur l'Agenda du Genre (vulgarisation EDM, 2<sup>ème</sup> Conférence des hommes de l'UA, Journée internationale de la Femme...)</p>
Fonction Publique et Transformation du Secteur Public	<p>-Manuel d'audit Genre du BIT</p> <p>-Outil Toile de l'Institutionnalisation du Genre (TIG) lors des séances de diagnostic</p> <p>-Adapter et AGIR dans l'analyse des différences et disparités selon le sexe et des questions spécifiques aux acteurs défavorisés dans</p>	<p>-le Programme d'appui à la Modernisation de l'Administration (PAMA)</p> <p>-le Projet d'urgence pour la construction et l'équipement (PUCE) des services centraux et déconcentrés du ministère.</p>

	l'analyse comparative et dans les propositions de mécanismes d'IG -Analyse SWOT de la prise en compte du genre pour ressortir les forces, faiblesses, menaces et opportunités	
Forces armées	Supports de communication	-la réalisation d'une tenue de grossesse pour les militaires féminins -le projet de construction de services de garde d'enfants au bénéfice des militaires hommes et femmes
Formation Professionnelle, Apprentissage et Insertion	-Grille de Saly, -la toile de l'Institutionnalisation -le GAM	-l'accès équitable à la Formation professionnelle et technique, -l'accès des filles dans les filières techniques et industrielles, -l'accès des garçons dans les filières de l'Economie Familiale et Sociale, -l'étude d'impact de la politique genre du ministère sur les cibles -l'octroi de bourses d'excellence aux meilleures filles inscrites dans les filières techniques et industrielles, -l'octroi de kits sanitaires aux filles à besoins spécifiques inscrites en formation initiales -l'octroi de trousse de dignité aux meilleures filles des structures de la Formation professionnelle et technique issues de familles démunies etc.
Transports aériens et du Développement des Infrastructures Aéroportuaires		le diagnostic du personnel du MTADIA et des structures rattachées pour une bonne maîtrise des statistiques de genre
Santé et Action Sociale	-le Module sur les connaissances de base de l'approche genre -le guide de formation sur le leadership et le genre dans le cadre de la gouvernance sanitaire locale -le guide d'intégration du genre dans la prestation de soins	-la table Ronde sur la santé reproductive des jeunes : Quelles approches pour un accès équitable à des services de santé inclusifs et résilients ? -l'identification, stabilisation et validation d'indicateurs de santé sexospécifiques pour renforcer la production de données statistiques désagrégées du secteur -l'élaboration d'une politique nationale Genre et VIH
Pétrole et Energies	la grille de Harvard	le Programme de stage de jeunes femmes dans le secteur de l'énergie
Sports		-l'organisation de la journée femme et sport sous le thème: la participation des femmes à l'encadrement et aux activités physiques et sportives
Travail, Dialogue social et Relations avec les Institutions	la stratégie Genre 2022-2026	-la prise en charge de la nounou pour les femmes allaitantes lors des séminaires à l'intérieur du pays ; -la prise en charge du bébé lors des missions à l'étranger. -l'organisation d'un panel annuel inspiré du thème du 8 mars et adapté aux préoccupations du monde du travail. Le thème de 2022 était : « Promotion de l'accès à l'emploi, de la lutte contre les discriminations au travail et de la protection sociale des femmes » ;

		-la prise en compte du genre dans les réformes en cours : code du travail et code unique de sécurité sociale.
Urbanisme, Logement et Hygiène Publique		-le Projet des 100000 logements : il vise à faciliter l'accès des femmes au logement à travers la mise en place du fond de garantie pour l'accès au logement FOGALOP. A cet effet, pour réduire les écarts inégalitaires entre les hommes et les femmes sur la propriété immobilière et de résorber le gap, les femmes bénéficient d'une <b>quotité de garantie de 50%</b> pour les rendre solvable et les hommes <b>35%</b> . Mais également une bonification de taux d'intérêt pour réduire les coûts du crédit pour toutes les femmes.
Culture et Patrimoine Historique		-la Journée de partage et de réflexions sur l'importance de la prise en compte du genre -le renforcement du leadership féminin
Communication, Télécommunications et Economie Numérique	-le PIG -le rapport d'audit -la Stratégie Sénégal Numérique (SN 2025) -le PTBA	-le Projet Entreprenariat Numérique Féminin -le Projet d'appui à la réduction de la Fracture Numérique Genre
Agriculture, Equipement Rural et Souveraineté Alimentaire	-le cadre d'analyse de Harvard -le contrôle et accès aux ressources	
Mines et Géologie	-la Lettre de Politique Sectorielle de Développement (LPSD) 2021-2025 -le Document de programmation pluriannuel des dépenses et son Plan d'Action Prioritaire (DPPD-PAP) -le Bulletin statistiques produit annuellement par la Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières (DCSOM) du Ministère	-l'intégration d'activités agro-mines dans le projet d'Encadrement et de Promotion de l'Exploitation Minière et à Petite Echelle en vue de diversifier les activités des femmes avec comme finalité de retirer progressivement ces dernières des travaux lourds et dangereux de la mine -la désagrégation selon le sexe des indicateurs contenus dans le système de gestion de la base de données minières « LANDFOLIO » (Cadastre minier) -la mission d'Exploration de la Banque Mondiale sur Programme de Développement Intégré du Secteur des Mines au Sénégal

*Source : Données administratives/ 2023*

Ce tableau présente les outils sensibles au genre utilisés par les CGE. Ceux-ci sont généralement relatifs à la planification, au suivi-évaluation et au contrôle qualité de la prise en compte du genre dans les interventions des ministères sectoriels.

Aussi, il est relevé un bon nombre d'initiatives qui renforcent l'institutionnalisation du genre. Sur ce, on note que le secteur du travail montre la voix suivre en s'inscrivant sur l'approche transformatrice pour reconnaître, réduire et redistribuer le travail de soins non rémunérés à travers les mesures suivantes :

- la prise en charge de la nounou pour les femmes allaitantes lors des séminaires à l'intérieur du pays ;
- la prise en charge du bébé lors des missions à l'étranger.



## 1.2. Représentation des femmes dans les instances de décision



*Assemblée nationale 14<sup>ème</sup> législature*

La représentation des femmes dans les instances de prise de décision a connu une avancée grâce à l'application de la loi sur la parité. Celle-ci a permis de constater des progrès dans les postes électifs et semi électifs. Cependant, au niveau des postes nominatifs, la situation reste mitigée. Le tableau ci-dessus décrit l'évolution durant la période de mise en œuvre du Programme d'Action Prioritaire (PAP2 2019-2022).

**Tableau n°3 : Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales**

INDICATEURS	RÉF	RÉALISATIONS					CIBLE 2022	Ecart ou taux de croissance 2021-2022	Ecart ou taux de croissance 2019-2022	Taux de réalisation ou écart cible
	2018	2019	2020	2021	2022					
Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales	42%	42%	43%	43%	44%	50%	1pdp	2 pdp	-6pdp	
AN	41,80%	41,80%	43,30%	43,30%	44,20%	50%	2,07 pdp	5,74 pdp	-6 pdp	
CESE	20,00%	21,66%	20%	20%	22%	50%	2 pdp	2 pdp	-28 pdp	
HCCT	33,33%	33,33%	34%	34%	33,33%	50%	-0,7 pdp	0 pdp	-17 pdp	

**Source : RAC MFFPE**

En ce concerne la représentation des femmes, il est noté que suite aux élections législatives de juillet 2022, les femmes représentaient 44,2% des élus de l'hémicycle (73 sur 165 sièges), soit un gain de 2,07 points de pourcentage par rapport aux élections de 2017 (41,8%). En effet, ce résultat place le Sénégal à la dix-huitième (18<sup>ème</sup>) position au classement mondial et à la quatrième (4<sup>ème</sup>) position au niveau continental, en matière de représentativité des femmes à l'assemblée nationale, selon l'Union Interparlementaire (IPU).

Le taux de présence des femmes au CESE est de 22% (26 sur 120 conseiller-e-s) en 2022.

Le CESE est composé de 120 conseiller-e-s dont 47 issus des organisations professionnels, 33 issus des personnalités qualifiées et 40 associés.

A la suite des élections, le taux de présence des femmes au niveau du Haut Conseil des Collectivités Territoriales est de 33,33% (24 hautes conseillères), soit une baisse de 1,4 points de pourcentage par rapport à la mandature 2016-2021.

Le HCCT est composé de 150 membres désignés pour un mandat de 5 ans dont 80 élu-e-s au suffrage universel indirect et 70 nommé-e-s par le chef de l'Etat.

**Tableau n°4 : Représentation des femmes et des hommes dans les instances de décision ministérielle**

Fonctions	2021			2022		
	H	F	Total	H	F	Total
Ministre / Ministre auprès du Ministre	20	7	27	23	7	30
Secrétaire Général	22	3	25	24	3	27
Directeur de Cabinet	26	2	28	25	4	29
Directeurs généraux	60	6	66	65	9	74
Directeurs Nationaux	161	42	203	160	46	206
Directeurs d'Agence	26	4	30	26	3	29
Conseillers Techniques du Ministre	92	26	118	84	25	109
Directeur de l'Administration Générale et de l'Equipement	19	3	22	20	2	22
Inspecteur des Affaires Administratives et Financières	20	7	27	21	8	29
Coordonnateurs projets et programme	73	23	96	75	24	99
Chefs de Services régionaux	231	51	282	223	62	285
Chefs de Services départementaux	375	94	469	373	91	464
Coordonnateurs de cellules	60	66	126	63	62	125
Autres postes de responsabilité	35	10	45	36	9	45
<b>Total</b>	<b>1220</b>	<b>344</b>	<b>1564</b>	<b>1218</b>	<b>355</b>	<b>1573</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>78,01</b>	<b>21,99</b>	<b>100</b>	<b>77,43</b>	<b>22,57</b>	<b>100</b>

*Source : Ressources humaines des MS/ 2023*

Le tableau présente la situation des hommes (H) et des femmes (F) occupant des postes de décision dans différents rôles clés dans les ministères sectoriels pour les années 2021 et 2022.

En regardant les chiffres du tableau, nous pouvons constater que la représentation des femmes dans les instances de décision des ministères sectoriels reste faible en 2021 et 2022.

En 2021, les femmes occupaient seulement 21,99% des postes de décision, tandis que les hommes en occupaient 78,01%. En 2022, la représentation des femmes a légèrement augmenté s'élevant à 22,57%, alors que les hommes représentaient 77,43% des postes de décision.



Il est également important de relever que cette représentation des femmes varie différemment selon les postes clés qu'elles occupent dans les ministères sectoriels. Par exemple, les femmes Secrétaires Générales représentaient seulement 12% en 2021 contre 11,11% en 2022. Ce qui signifie qu'il y a une régression relativement faible.

En somme, bien que la représentation des femmes dans les instances de décision des ministères sectoriels ait légèrement augmenté entre 2021 et 2022, il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une représentation équitable des femmes et des hommes dans ces postes de décision.

D'où l'importance des audits qui permettent de déceler ces types de disparités et de proposer des mesures correctives.

### 1.3. Autonomisation des femmes et des filles



*Remise de financement par Mme le Ministre de la Femme au CEDAF de Koussanar*

#### ❖ Projets et Programmes initiés par les ministères sectoriels

**Tableau n°5 : Projets et programmes d'autonomisation des femmes et des filles**

Ministères	Projets/Programmes/Initiatives pour l'Autonomisation
Collectivités Territoriales, Développement et Aménagement des Territoires	-le Projet de Désenclavement des Zones de production (PDZP/PNDL) -le Plan de restauration des moyens de vie avec la mise en place de groupements d'affaire pour tous les sinistrés
Commerce, Consommation et PME	-FRA pour tous (Gratuité de la délivrance de l'autorisation de fabrication/transformation/conditionnement de mise en vente des produits destinés à l'alimentation humaine et animale dans les marchés et grandes surfaces en privilégiant les femmes) 27955 autorisations
Développement communautaire, Solidarité Nationale et Equité Sociale et Territoriale	-le Programme national de Bourses de Sécurité familiale ; -le Programme d'Appui aux Filets sociaux (xeuyu Dow yi (2022 : 91 jeunes formés, 97 insertions professionnelles et trois GIE de femmes formé et financé) yokk koom, projet intrants-agricoles, mécanisme incendie); -le Programme de financement PUMA/DER qui a appuyé la promotion des jeunes et l'autonomisation des femmes dans 10 régions ; -le Programme de formation et appui à l'insertion de 160 jeunes et des femmes avec la réalisation de formations qualifiantes et professionnelles à court et moyen terme avec les structures de formations et autres prestataires dédiés (3 FPT, ONFP, CACSUP, LTAP) ;

	<p>-le Programme (PROMOVILLE) de réhabilitation /construction et équipement de cases foyer des femmes, de commerces, de cantines, hangars de commerce et Centre de promotion de la femme (CPF) et d'infrastructures sociales, sanitaires, scolaires et marchandes (construction et équipement de 4 maisons de femmes, 20 unités de transformations fruits et légumes et 20 unités de céréales locales) ;</p> <p>-le Projet YOOK KOOM qui œuvre pour promouvoir des activités économiques de 3. 808 ménages bénéficiaires du PNBSF de la région de Sédhiou ;</p> <p>-le Projet JAL JEG qui consiste à la protection sociale sensible à la sécurité alimentaire et à la nutrition (financement d'activités avicoles et maraichères dans le cadre de la sécurité alimentaire (enrôlement de 300 villages par commune (Missira, Keur Ngalou, Nioro) dont la majorité sont des femmes.</p>
Economie, Plan, Coopération	<p>-Oyass Capital : C'est un fonds dédié au financement de PME. Une quote part de 33% du fonds est dédiée aux PME détenues et/ou dirigées par des femmes. Il a été mis en place avec la banque Allemande de développement (KfW) et la Banque Mondiale.</p> <p>-WE! Fund : C'est un fonds dédié au financement de projets ayant un impact positif sur le pouvoir économique des femmes créé avec l'United Nations Capital Development Fund (UNCDF). La phase 2 du projet a vu l'obtention d'un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD).</p> <p>-le Projet Emplois Transformation Économique et Relance (ETER) où 30% des financements sont exclusivement dédiés aux femmes.</p> <p>-le Projet d'Appui à l'Accélération industrielle, à la Compétitivité et à l'Emploi (PAAICE) où 30% des financements sont destinés aux femmes avec un penchant pour les primo-entrepreneurs. Ce qui peut favoriser l'accès au financement des jeunes filles.</p> <p>-le Programme XEYU NDAW YI avec le Crédit mutuel du Sénégal (CMS) a bénéficié d'une Garantie d'un milliard de FCFA pour un crédit estimé à 1,9 milliard de FCFA dont 60% (1,14 milliard FCFA) octroyé aux femmes.</p> <p>-le Programme YOKKUTE JIGEEN NI vise à accélérer et optimiser les interventions financières en faveur des femmes et des jeunes filles au niveau national.</p> <p>La phase pilote a démarré dans la région de Dakar avec une intervention du Fonds de garantie des Investissements prioritaires (FONGIP) dans les départements de Pikine et Guédiawaye pour une enveloppe de 500 millions de FCFA.</p> <p>-la poursuite du processus de capture du dividende démographique.</p>
Education nationale	<p>-le projet d'Appui à l'Éducation féminine et à l'Empowerment des Femmes pour un Développement local inclusif (PAEF-Plus). le projet a contribué à une réponse globale à la problématique de l'éducation des filles.</p> <p>En outre, à travers le renforcement des capacités des femmes, le PAEF-Plus a réussi à « casser les murs de l'école » en l'ouvrant davantage à la communauté.</p> <p>-le projet Autonomisation des filles et des jeunes femmes dans les lycées et collèges du Sénégal .</p> <p>Porté par la composante 4 du Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Éducation de Base (PAQEEB), ce projet a permis la mise en œuvre d'activités comme le renforcement des capacités des personnels de l'éducation et des apprenant(e)s, la fourniture de kits scolaires/kits d'hygiène/fascicules/manuels du coach et cahiers d'exercices, l'octroi de bourses aux filles, les cours de soutien aux filles et garçons en difficulté, la mise à disposition de bicyclettes aux élèves, l'expérimentation de jardins scolaires dans les lycées et collèges ciblés des académies pilotes (Fatick, Kédougou, Matam, Tamba, Ziguinchor).</p>
Elevage et Productions animales	le Fonds d'Appui à la Stabulation (FONSTAB)
Enseignement supérieur,	le Projet d'Appui à la Promotion des Enseignantes-chercheuses du Sénégal (PAPES) qui a financé 107 enseignantes –chercheuses et doctorantes

Recherche et Innovation	
Femme, Famille, Protection des Enfants	<p>-le Projet de construction et équipement des centres départementaux d'Assistance et de Formation pour la Femme</p> <p>-le Projet d'Appui aux femmes transformatrices des Céréales locales ;</p> <p>-le Projet de Développement des Unités de Transformation des produits Agricoles ;</p> <p>-le Projet d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat féminin et de l'Emploi des Jeunes (PADEF EJ).</p> <p>-la construction de 11 unités de production et de transformation de produits locaux implantées dans les CEDAF ;</p> <p>-le Projet d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat féminin et de l'Emploi des Jeunes (PADEF EJ) qui a pour objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie économique et sociale des femmes et des jeunes filles.</p> <p>Au courant de l'année 2022, le PADEF-EJ a financé 39 projets dans sa composante financement islamique pour un montant de 410 368 834 F CFA touchant ainsi 19 254 femmes à travers le territoire national. En outre, dans le cadre de l'accès des femmes aux infrastructures de santé, le projet a construit un centre de santé totalement équipé dans une localité qui polarise une population de 22 000 personnes dont environ 14 000 femmes à Louga ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 infrastructures chaînes de valeurs constituées de 03 unités de transformation de céréales locales, 03 magasins de stockage de riz, 03 rizeries, 01 centre de groupage d'oignons ont été réceptionnées et destinées à des groupements de femmes sélectionnés au niveau des régions de Louga, Matam et Saint Louis ;</li> <li>- Dans le secteur de l'agriculture, douze (12) femmes producteurs agricoles ont été capacités dans deux champs de démonstration installés avec son partenaire Millénum Promise.</li> </ul> <p>Le projet a aussi réalisé dans sa filière lait :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 étables de 2 box exploitées par des femmes ;</li> <li>- deux (2) mini camions frigorifiques de 2,5 tonnes chacun, un (1) tricycle isotherme et des équipements pour le renforcement de l'unité de transformation de lait de Léona ;</li> <li>- des équipements solaires pour l'UTL de Taredji ont été fournis permettant de consolider des emplois destinés aux femmes ;</li> <li>- la mise en place de quatre (4) kiosques à lait générant un minimum de 04 emplois pour les femmes de commune de Léona.</li> </ul> <p>-le Fonds national de l'Entrepreneuriat Féminin : 583 279 320 FCFA pour 2332 femmes et jeunes filles ;</p> <p>-le Fonds national de Crédit pour les Femmes : 442 200 000 FCFA pour 1824 femmes et jeunes filles ;</p> <p>-le Programme d'Appui à l'Emergence des Familles Productives et à l'insertion des Jeunes ;</p> <p>-le Projet de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin et d'Appui à l'Emploi des Jeunes : 410 368 834 FCFA pour 107 femmes et jeunes filles ;</p> <p>-le Programme d'Appui au Développement Economique et Social du Sénégal : accompagnement des AGR en faveur des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME), 115 projets ont été financés pour un montant global de 639.365.590 dont 29 micro-projets et 86 porteurs d'initiatives économiques ;</p> <p>-la mise en place des Bourses Économiques avec le financement de 10.704 personnes vulnérables constituées de 9.333 femmes et 1.371 hommes pour un montant global de 1.069 330.220 FCFA. (PAREM, PADESS, PAEFP II, PASNEEG).</p>
Forces armées	<p>-ELSIE CANADA-MFA</p> <p>-ELSIE CANADA- Armées</p> <p>-ELSIE CANADA- Gendarmerie</p>

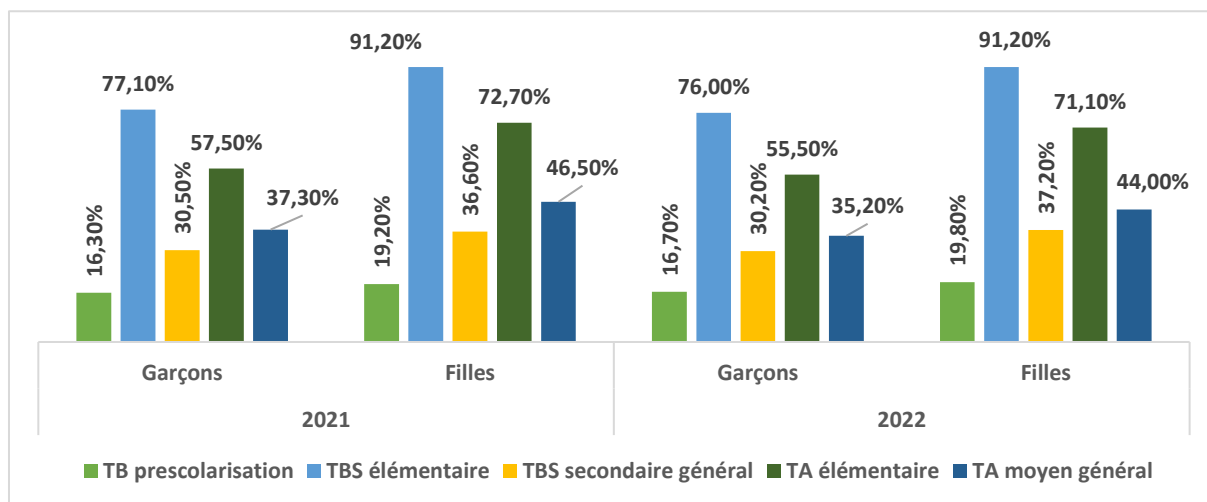
Formation Professionnelle	- PEJA - Projet Mille Femmes
Jeunesse, Entreprenariat et Emploi	-le Programme Fermes agricoles MIJA (4 Fermes déjà opérationnelles) -le Projet d'Appui à la formation professionnelle et à l'auto emploi des jeunes de la région de Saint Louis - le Projet Agri jeunes Tekki Ndao Ngni -le PAJER -le Programmes réseau des boulangeries
Santé et Action Sociale	la mise en œuvre du projet Investir dans la Santé Maternelle, de l'Enfant et de l'Adolescent (ISMEA) dont la composante 2 : Promotion de la santé et autonomisation des adolescentes et des femmes et réduction des obstacles dus aux normes sociales et culturelles limitent l'accès aux services de santé avec 5 axes d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Accompagner le maintien des jeunes filles (12-18 ans) issues de milieux défavorisés (ménages pauvres) à l'école ou leur enrôlement dans la formation professionnelle pour leur autonomisation (droit d'inscription, frais scolaire, fourniture scolaire, trousse pédagogique versée à l'école) ;</li> <li>○ Attribuer une allocation trimestrielle (cash transfert) de 33 000 FCFA (11 000/mois) pour assurer le transport et la participation à la cantine scolaire ;</li> <li>○ Offrir des kits de dignité (hygiène du corps et menstruelle) ;</li> <li>○ Enrôler les adolescentes dans un espace sûr pour renforcer leurs compétences en Santé de la Reproduction des Adolescents et Jeunes (SRAJ) et en compétences de vie courante en santé (CVCS) ;</li> <li>○ Participer aux débats communautaires</li> </ul> Ce qui a permis l'enrôlement de 900 jeunes filles en 2022 dans les régions de Tambacounda et Kolda. -la formation de 88 femmes des mutuelles de santé et des comités de développement sanitaire sur Genre et Leadership dans le cadre de la gouvernance sanitaire locale dans les régions de Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou
Pétrole et Energies	-le Programme Energie Durable (P.E.D) a financé et mis en œuvre 78 applications pilotes démonstrateurs de l'utilisation productive de l'énergie solaire photovoltaïque dans les zones rurales au Sénégal, dont 44 gérés par les groupements de femmes (GIE). Ces projets ont pour but d'améliorer l'accès à l'énergie et la création d'AGR dans les zones isolées grâce au déploiement des énergies renouvelables. -le sous-cluster « Accès à l'énergie » composé de 4 programmes.
Sports	le Projet de Promotion des Métiers du Sport et des Métiers liés au Sport qui est très sensible et qui vise à former des femmes et des hommes pour disposer d'une ressource humaine de qualité à travers le sport -le recrutement et la formation de 300 stadiers dans le cadre du programme Xeyu Ndaw Ni, la formation des moniteurs de fitness, des instructeurs de sport, des officiels techniques, des Directeur techniques et des agents de contrôle antidopage, le taux de réalisation 2022 du projet de promotion des métiers du sport et des métiers liés au sport est évaluée à 40% de bénéficiaires en faveur des femmes
Urbanisme, Logement et Hygiène Publique	le Projet de promotion de la gestion intégrée de l'économie des déchets solides (PROMOGED) le projet 100 000 logement à travers le Fonds pour l'habitat social (FHS), vise à apporter une contribution significative à l'accès à un logement pour tous à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- une bonification du taux d'intérêt pour réduire le cout de crédit à l'égard des femmes ;</li> <li>- une garantie pour les rendre solvable à travers le Fonds de garantie pour le logement FOGALOP avec une quotité de garantie de 50% pour l'accompagnement des femmes à revenus réguliers et irréguliers. Ce qui permettra d'encourager l'accès au logement des femmes.</li> </ul>



	sur les 1500 femmes inscrites 650 ont été profilées soit 43%. Avec un taux de 30% des jeunes de – 35ans et 70% des adultes de 35ans et+. Les besoins en garantie s’élèvent à environ 2 520 000 000 FCFA
Agriculture, Equipement Rural et Souveraineté Alimentaire	-PAIS -PROVALE CV -Agri jeunes -PIESAN -PDCVR -PASA Lou-Ma-Kaf -PADAER II
Mines et Géologie	la signature de conventions avec les compagnies minières pour l’alimentation du FADL
Pêches et Economie Maritime	-Projet STDF sur les coquillages ; -Projet FISH4ACP, la fondation VEOLA destinée catégoriquement au femme ; -Projet de gestion des ressources naturelles du Sénégal ; -PROVAL-CV et le DRIARS -Programme PUMA.
Environnement, Développement Durable et Transition Ecologique	-Programme de lutte contre la déforestation et la dégradation des terres : <ul style="list-style-type: none"> <li>o 18% de femmes ont participé à la formation sur les outils EXACT et COLLECT EARTH pour le suivi et l’évaluation de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) sur un objectif de 30% ;</li> <li>o 36,6% des 1382 ha de terres restaurées ont été attribuées aux femmes</li> </ul> -Dans le cadre du programme Xëyu ndaw ñi : <ul style="list-style-type: none"> <li>o sur 199 personnes ayant participé aux activités de reboisement, il y’a eu 21% de Femmes et 25% de jeunes volontaires ;</li> <li>o sur 7704 emplois, 33% reviennent aux femmes ;</li> <li>o techniques de production de plants et/ou technique de reboisement : sur le total des personnes formées, 54,8% sont des femmes ;</li> <li>o valorisation des PFNL : 61% des acteurs sont des femmes ;</li> <li>o exploitation forestière : 36,1% sont des femmes.</li> </ul> -Programme de Conservation de la biodiversité et gestion des aires protégées <ul style="list-style-type: none"> <li>o activités d’écotourisme : 350 Familles bénéficiaires dont 3000 Femmes pour une recette de 45 450 000 FCFA ;</li> <li>o mise en place d’une Unité de transformation de produits halieutiques et 300 ruches langstroph au profit des femmes productrices dans le delta du Saloum ;</li> <li>o zones d’interventions du PFNAC : augmentation de 34% des revenus des Femmes. Issus de filières des produits de la pêche, des produits forestiers non ligneux, de la noix de cajou et du sel.</li> </ul> -Programme de Lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes des Changements Climatiques.
Microfinance et Economie Sociale et Solidaire	-le Projet de financement des commerçants tabliers de la région de Dakar, marchand ambulants, équipements, fonds de roulement -le Programme de développement de la Microfinance Islamique au Sénégal (PROMISE) qui a financé 1915 femmes ; -la Plateforme d’Appui au Secteur Privé et à la valorisation de la Diaspora Sénégalaise en Italie (PLASEPRI) dans le cadre du refinancement de 10 SFD dirigés par femmes ;
Communication, Télécommunications et Economie Numérique	-le Projet Entreprenariat Numérique Féminin qui a permis l’équipement en matériel informatique et bureautique pour chaque CEDAF: 10 ordinateurs fixes, 10 tables d'ordinateurs, 1 ordinateur portable, 1 téléviseur. Le tout pour 7 CEDAFS : Dakar, THIÈS, Mbacké, Mékhé, Nioro, Oussouye, Ross-Béthio

**Source : Contributions des MS/ 2023**

**Graphique 2 : Scolarisation des enfants entre 2021 et 2022**



**Source : Données MEN 2023**

Cette graphique fait ressortir la situation scolaire des garçons et des filles en 2021 et en 2022.

*Partant des données, il est relevé une prédominance des filles au niveau des 5 indicateurs renseignés (TB de Préscolarisation, TBS à l'Elémentaire, TBS au Secondaire, TA à l'Elémentaire, TA au Moyen Général).*

Aussi, il est constaté que l'évolution de ces indicateurs n'est pas trop importante entre 2021 et 2022. Autrement dit, la situation reste plus ou moins stagnante. Cette situation pourrait être due à la Covid-19 de l'année précédente et des perturbations scolaires.



*La CGE a soutenu la DEMSG pour l'organisation d'un camp en robotique*



*Session de formation en montage de circuit électrique des élèves du CEM John Fitzgerald Kennedy Kennedy*

Relativement à l'accès des femmes à une meilleure santé, la Couverture Maladie Universelle a enregistré d'importants résultats en 2022 : 106 964 cas de femmes ayant bénéficié de la césarienne.



*Remise de bourses de stage par Mme le Ministre du Pétrole et des Energies*

A travers cette photo, on peut constater que le secteur du pétrole qui naguère réservé aux hommes ouvre des opportunités pour les jeunes filles et femmes par le biais d'un programme de stage, qui dans le moyen et long terme pourrait stimuler considérablement la situation des femmes et filles dans ce secteur

❖ **Montant de financements accordés aux femmes et jeunes filles**

**Tableau n°6 : Financements accordés aux femmes et filles selon les Ministères**

<b>Ministères</b>	<b>Montant (En FCFA)</b>
Collectivités territoriales Développement et Aménagement des Territoires	76 701 616
Eau et Assainissement	266 918 752
Economie, Plan, Coopération	7 021 000 000
Education nationale	3 795 000 000
Elevage et Productions animales	203 053 407
Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	500 000 000
Femme, Famille, Protection des Enfants	3 958 525 224
Jeunesse, Entreprenariat et Emploi	3 270 210
Pétrole et Energies	12 980 000
Urbanisme, Logement et Hygiène Publique	57 000 000
Pêches et Economie Maritime	104 500 000
Environnement, Développement Durable et Transition Ecologique	8 500 000
Microfinance et Economie Sociale et Solidaire	1 999 371 042
<b>Total</b>	<b>13 935 295 027</b>

**Source : Données administratives sectorielles 2023**

« Le montant cumulé alloué à l'autonomisation des femmes et des jeunes filles suivant les ministères sectoriels qui ont fourni des renseignements sur cette dimension s'élève à **13 935 295 027 FCFA** en 2022. Le renseignement n'est pas exhaustif mais le montant est important et il serait important que les secteurs envisagent de mesurer l'impact de ces investissements sur l'indicateur autonomisation ».



**Tableau n°7 : Nombre de femmes et de filles touchées par les financements et les actions de soutien à l'entrepreneuriat**

Ministère	Nombre de femmes/Filles touchées par les financements	Nombre de Femmes/Filles formées dans les domaines managérial, entrepreneurial ou organisationnel
Collectivités territoriales Développement et Aménagement des Territoires	51	4735
Commerce, Consommation et Petites et Moyennes Entreprises	0	250
Développement communautaire, Solidarité Nationale et Equité Sociale et Territoriale	0	160
Eau et Assainissement	92	92
Economie, Plan et Coopération	3433	0
Education nationale	104681	40000
Elevage et Productions animales	83	26
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation	217	-
Femme, Famille et Protection des Enfants	24 161	3 557
Jeunesse, Entrepreneuriat et Emploi	337	8762
Santé et Action Sociale	900	118
Pétrole et Energies	1027	4689
Sports	-	153
Urbanisme, Logement et Hygiène Publique	-	200
Pêches et Economie Maritime	202	116
Environnement, Développement Durable et Transition Ecologique	363	-
Microfinance et Economie Sociale et Solidaire	17 946	179
Communication, Télécommunications et Economie Numérique	-	78
Sports	-	153
<b>Total</b>	<b>153493</b>	<b>63 268</b>

*Source : Données administratives sectorielles 2023*

En somme, il est relevé que **153 473** femmes/jeunes filles ont été touchées par les financements **63 268** ont été formées dans le domaine entrepreneurial, managérial ou organisationnel.

Concernant l’insertion économique des victimes de VBG et autres femmes vulnérables, le PASNEEG a mis en place un fonds de crédits y compris les ressources pour le suivi des projets d’un montant de 24 617 000 FCFA à travers deux lignes respectivement à la Mutuelle d’épargne et de Crédit Dooleel Jigeen (DOLJI) de Thiès et à la Mutuelle d’épargne et de Crédit APROFES – Teranga (MECAT) de Kaolack.

L’intervention s’inspire du modèle de bourses économiques aux ménages vulnérable pour stimuler leur productivité et leur autonomisation économique en vue de mieux prévenir les risques de violences.

Ainsi, en collaboration avec les structures d’offres de services multiformes de prise en charge des victimes et les services déconcentrés compétents, 173 projets de femmes victimes de VBG sur 250 identifiés d’un montant de plus de 17.200.420 FCFA ont été financés. Il s’agit de 95 projets à Thiès pour un montant de 9.878.370 FCFA et 78 projets à Kaolack pour un montant de 7.322.050 FCFA. Ces financements ont touché plus de 200 femmes vulnérables dont la mère d’un jeune garçon vivant avec un handicap.

Ce dispositif est complété par la mise à la disposition des femmes de 2175 unités d’allègement composées de moulins, de machines à coudre, congélateurs, presse à huile, unité de fabrication de savon, panneaux solaires et divers kits (coiffure, cuisine traditionnelle, solaire, ...).

Le MFFPE a construit et équipé, au niveau des régions, **34** nouvelles infrastructures dans les domaines de l’éducation (24), de la santé (5), de la petite enfance (4) et socio-économique (1) pour l’amélioration de l’accès des groupes vulnérables aux infrastructures et services sociaux de base.

La réalisation et l’équipement des infrastructures par le département dans les secteurs sociaux, vont contribuer à libérer le potentiel productif des femmes, des jeunes et des familles dans une perspective de développement économique local durable.



*Formation des femmes en technique de fabrication de Savon*

Au-delà des financements, des efforts sont aussi déployés pour améliorer l’accès à la terre et aux facteurs de production pour les femmes malgré les multiples contraintes d’ordre sociologique ou économique.

Ainsi, dans le secteur agricole, 87,95% des parcelles sont sous la responsabilité des hommes contre 12,05% pour les femmes en 2021. La part des femmes détentrices de droits de propriété ou d'utilisation des terres agricoles est de 10% en 2021. La superficie moyenne en ha des parcelles selon le sexe du responsable est de 2,88ha pour les hommes et 1,35 ha pour les femmes en 2021 (DAPSA).

Pour le matériel agricole, 15 882 unités de matériel de traction animale subventionné (culture attelée) ont été cédées dont 4,8% pour les femmes en 2021 et 640 unités cédés dont 5% pour les femmes en 2022. Pour le matériel motorisé subventionné, 660 unités ont été octroyées aux producteurs dont 5% pour les femmes en 2021 et 31 tracteurs cédés dont 6,45% pour les femmes en 2022.

*« Ces avancées notées dans le secteur agricole sont dues à l'application continue de la circulaire n° 09-89 du 05 juin 2018 qui alloue des quotas aux femmes qui évoluent dans le secteur ».*

Dans le secteur des pêches, le volume des produits artisanalement transformés par les femmes s'élève à 14 841 tonnes en 2022 contre 36 495,27 tonnes en 2021. De même, la valeur commerciale est estimée à 18,960 milliards FCFA en 2022 contre à 22,192 milliards de FCFA en 2021.

*« Cette régression pourrait s'expliquer par les différents chocs qui secouent le monde, aux grèves répétées des acteurs du secteur mais aussi, par la rareté des ressources halieutiques dues aux changements climatiques et à l'action humaine vis-à-vis de la nature.*

*Toutefois, il est important de relever que la production aquacole des femmes est passée de 422 tonnes en 2021 à 573 tonnes en 2022, ce qui témoigne de leur capacité de résilience ».*

En ce qui concerne la possession de cartes de mareyeurs, les femmes détentrices représentaient 5,78% en 2021 contre 6,64% en 2022, soit une timide évolution de 0,86 point de pourcentage.

S'agissant de la propriété des pirogues, le tableau ci-dessous nous décrit la répartition entre les hommes et les femmes.

**Tableau n°8 : Répartition des propriétaires de pirogues par sexe**

Catégorie de mareyeurs	2021		2022	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Pêcheurs-Mareyeurs	26	0	20	0
Mareyeurs simple	881	107	838	100
Micromareyeurs	293	263	260	375
<b>Total national</b>	<b>1200</b>	<b>370</b>	<b>1118</b>	<b>475</b>

*Source : Données administratives MPEM/ 2023*

Ce tableau nous montre qu'en 2021, les femmes propriétaires de pirogues étaient estimées à 23,57% contre 76,43 pour les hommes. En 2022, cette situation a connu une légère progression pour les femmes car elles représentaient 29,82% des propriétaires contre 70,18% pour les hommes, soit une évolution de 6,25 points de pourcentage.

Dans le domaine des sports, des prouesses intéressantes ont été réalisées pour une meilleure participation des femmes notamment dans l'athlétisme. Ainsi, le tableau ci-dessous nous renseigne sur la répartition des licenciés en fonction du genre.

**Tableau n°9 : Répartition des licenciés en fonction du genre**

Nom de la structure	adhérents (licenciés)	femmes licenciées	hommes licenciés	%licenciées femmes	%licenciés hommes
Fédération sénégalaise de karaté et disciplines associées	5719	1020	4699	<b>18%</b>	82%
fédération sénégalaise de volleyball	800	760	40	<b>95%</b>	5%
Fédération sénégalaise de rugby	7440	3350	4090	<b>45%</b>	55%
Fédération Sénégalaise des Sports Travaillistes (FSST)	7250	4	7246	<b>0%</b>	100%
Fédération Sénégalaise de scrabble Francophone (FSSF)	283	37	246	<b>13%</b>	87%
fédération sénégalaise du sport_ boules	842	12	830	<b>1%</b>	99%
comité national de gestion de Relance du sport (CNG-RSS)	247816	87989	159827	<b>36%</b>	64%
Fédération Sénégalaise de Gymnastique	735	605	130	<b>82%</b>	18%
Savate Boxe Française	385	50	335	<b>13%</b>	87%
Comité national de promotion des échecs	200	36	164	<b>18%</b>	82%
Fédération Sénégalaise de Canoe Kayak et Aviron	300	60	240	<b>20%</b>	80%
Fédération Sénégalaise de Taekwondo	10000	4000	6000	<b>40%</b>	60%
ONCAV	300000	0	300000	<b>0%</b>	100%
Fédération Sénégalaise de Triathlon	522	138	384	<b>26%</b>	74%
Fédération Sénégalaise de SURF	318	45	273	<b>14%</b>	86%
CNP de Tennis de Table	800	150	650	<b>19%</b>	81%
Comité national de Gestion des Courses Hippiques	50	0	50	<b>0%</b>	100%
Fédération Sénégalaise d'Escrime	185	53	132	<b>29%</b>	71%
Fédération Sénégalaise de Roller et Skate	300	20	280	<b>7%</b>	93%
Fédération Sénégalaise de Judo et Disciplines Associées	1500	600	900	<b>40%</b>	60%
Fédération Sénégalaise de Golf	300	120	180	<b>40%</b>	60%

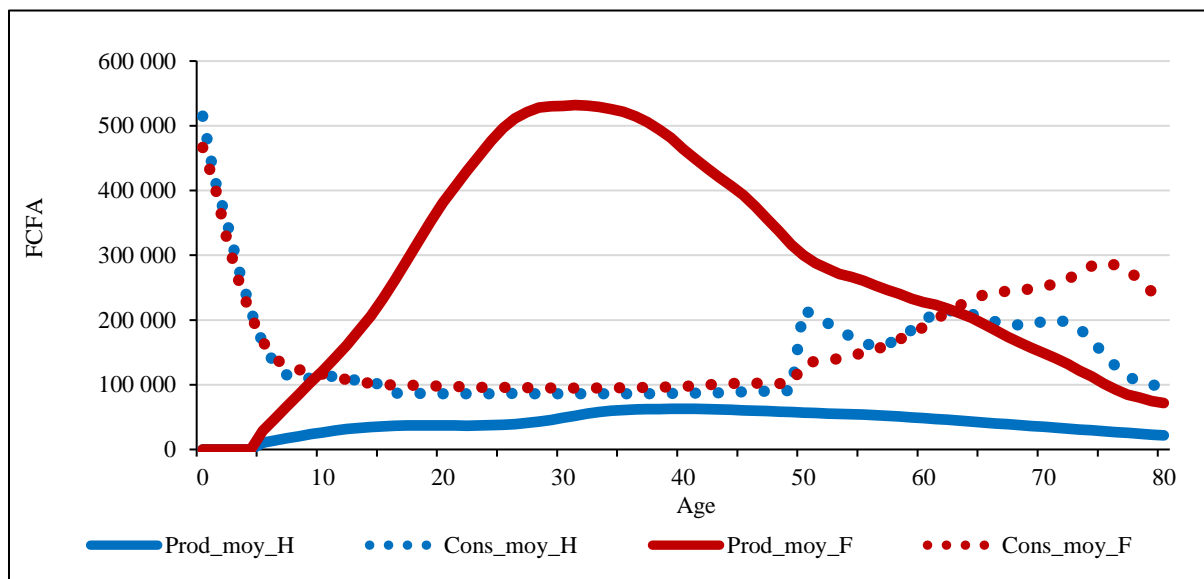
Fédération Sénégalaise de Natation et de Sauvetage	661	210	451	<b>32%</b>	68%
Fédération Sénégalaise de HANDBALL	1935	1150	785	<b>59%</b>	41%
Fédération Sénégalaise Paralympique Handisports	313	103	210	<b>33%</b>	67%

**Source** : DAPS

Les résultats du tableau ci-dessus relèvent que les athlètes disposant de licence sportive sont beaucoup plus importants chez les hommes que chez les femmes. Pour l'ensemble des fédérations et groupements sportifs à l'exception de la fédération sénégalaise de gymnastique de la fédération sénégalaise d'Handball et la fédération sénégalaise de volleyball avec les proportions respectives 82% contre 18% , de 59% contre 41% et de 95% contre 5%. Ceci peut être expliqué par le fait que les femmes sont beaucoup plus intéressées par les sports qui ne nécessitent pas beaucoup de forces que les hommes d'où les sports intensifs sont plus pratiqués par les hommes.

Relativement à la valorisation du temps de travail domestique entre les hommes et les femmes, les résultats de l'étude sur « les travaux domestiques non rémunérés et non pris en compte dans les comptes nationaux au Sénégal » montrent une certaine disparité.

**Graphique3 : Valorisation du temps domestique: Production et consommation moyenne/an**



**Source** : CREG/ONDDs

En étudiant la production et la consommation agrégée, on peut noter que la production cumulée des femmes est trop importante et peut coûter jusqu'à plus de 60 milliards entre les âges 20 ans et 33 ans.

Dans ce même sillage, l'ANSD a réalisé l'enquête sur les comptes satellites de production des ménages dont les résultats montrent que la valeur ajoutée des activités productives non prises en compte dans le système de comptabilité nationale est évaluée à 2 498, 4 milliards de francs CFA soit 16,3% du PIB dont la valeur créée par les femmes en exerçant ces activités représentent 13,9% du PIB.

#### 1.4. Eradication des violences basées sur le genre



##### ❖ Types d'activités de lutte contre les VBG des ministères sectoriels

Les ministères sectoriels ont mis en œuvre une variété d'initiatives pour lutter contre les violences basées sur le genre (VBG), notamment des actions de prévention, de prise en charge et de protection. Ainsi, certains ont travaillé en collaboration avec des ONG et d'autres partenaires pour offrir des services de prise en charge aux victimes de VBG.

L'objectif de ces actions est de sensibiliser la population pour une meilleure prise de conscience, de fournir des informations sur la législation en vigueur, de renforcer les compétences des acteurs-clés et de promouvoir une prévention et une prise en charge efficaces des VBG afin de les éradiquer de manière significative.

**Tableau n°10 : Activités de lutte contre les VBG initiées par les ministères**

Ministères	Prévention	Protection	Prise en charge
Collectivités territoriales Développement et Aménagement des Territoires	SERP : - Code de conduite signé par 155 acteurs - Mise en place d'un dispositif de prise en charge avec ONG laliane - Formation - PROGEP : Formation entreprises et bénéficiaire		
Education nationale	Des sessions de renforcement de capacités (non déterminé compte tenu du nombre d'actions menées sur le terrain pour lesquelles le MEN n'a pas reçu de document officiel)		



Enseignement supérieur, Recherche et Innovation	Randonnées pédestres		
Femme, Famille et Protection des Enfants	<p>-mise en oeuvre de stratégies avancées sur les services de prévention de prise en charges des victimes de violence respectivement à Gagnick (Département de Guinguinée), Kanda-Kahone (Département de Kaolack) et au grand Louma de Dinguiraye (Département de Nioro) ;</p> <p>-organisation de forum pédagogiques et une mobilisation sur les VFF en milieu scolaire, la promotion des droits des filles avec le Collectif des Chefs d'Établissement du Moyen et du Secondaire du département de Bounkiling, du département de Sédhiou (CEM DIENDE) et l'antenne régionale de la RADDHO ;</p> <p>-la poursuite de la mise en œuvre de la plateforme FEGU à travers un atelier de finalisation des aspects fonctionnels et de partage sur la plateforme Web SMS de gestion des données sur les VBG <a href="http://fegu.sec.gouv.sn">fegu.sec.gouv.sn</a> (protection) ;</p> <p>-l'organisation de cinq sessions de dialogue communautaire sur les violences faites aux femmes et aux filles respectivement à Ecole Primaire de Ndieyene Sirakh (Département de Thiès, au terrain Basket Communal de Sam Notaire (Département de Guédiawaye), à la Maison de la Femme de Pikine (Département éponyme) et à la commune de Thietty (Département de Kolda) et le GIE des femmes de Bounkiling en relation avec la plateforme locale de ENDA-JEUNESSE-ACTIONS.</p>	- l'appui en kits hygiéniques (1050) au profit des jeunes filles des départements de la région de Kédougou, Sédhiou et Ziguinchor pour contribuer aux besoins relatifs à la gestion de l'hygiène menstruelle	-la construction du centre d'accueil unique des victimes de violence basée sur le genre à Kaolack (prise en charge) ; -le démarrage officiel des travaux de réhabilitation et d'extension du centre National de prise en charge des Victimes de VBG « One stop center (prise en charge) ;
Forces armées	<p>-Sensibilisation et formation des personnels militaires sur les violences basées sur le genre</p> <p>Formation des personnels de la Gendarmerie sur l'accueil et l'orientation des victimes de VBG</p> <p>-Elaboration d'un mode opératoire relatif à l'accueil des enfants victime de violences sexuels et sexistes (filles et les garçons)</p>		
Formation Professionnelle, Apprentissage et Insertion	Organisation de 20 campagnes de sensibilisation sur les VBG		
Jeunesse, Entreprenariat et Emploi	<p>-Activités de sensibilisation et d'offres de service à travers les causeries, les dialogues communautaires, les VAD sur les ME, GP et MGF au niveau des 19 CCA et BCA</p> <p>-Sensibilisation de 2000 personnes (leaders traditionnels, religieux, autorités) à travers dialogues intergénérationnels, mobilisations sociales, forums théâtre, VAD, causeries) organisés par les CJF pour un CCS</p>		
Justice	<p>-Atelier sur l'aménagement des peines dans les prisons</p> <p>-Activité de vulgarisation sur la loi criminalisant le viol et la pédophilie</p>		



Santé et Action Sociale	-Intégration du module de formation sur les violences basées sur le genre dans le portail d'apprentissage en ligne du MSAS -Elaboration de supports de communication sur les violences basées sur le genre, l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel -Formation de 2 pools de formateurs (66 agents) sur les violences basées sur le genre VBG, l'exploitation, l'abus et le harcèlement sexuel		
Mines et Géologie	Partenariat avec APRIES pour la mise en place d'activités orientées vers la prévention, la protection des victimes d'exploitation sexuelle et le renforcement des stratégies de poursuites.		
Intérieur	-Elaboration d'un guide pour la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes chez les filles et les garçons -Création de commissariats spéciaux pour la prise en charge des victimes de VBG (commissariat de Mbao) -Formation des FDS sur la PEC des victimes de VBG		

**Source : Données administratives sectorielles 2023**

D'autres mesures ont été prises par les ministères sectoriels pour lutter contre les VBG, telles que :

- l'évaluation du Plan d'Action National de lutte contre les VBG (2017/2021) avec comme recommandation majeure la définition d'une stratégie de prévention appliquée aux ménages et au monde rural (21%), aux réseaux sociaux (20%) et au milieu professionnel (14%) qui doivent faire l'objet d'une forte attention (MFFPE) ;
- la réalisation d'une étude socio anthropologique sur les violences sexuelles faites aux femmes et aux filles dans les régions de Kaolack, fatick et kaffrine (MFFPE) ;
- l'organisation avec le collectif DAFADOY d'une randonnée pédestre de sensibilisation pour soutenir les efforts de l'Etat dans la lutte contre les VBG ;
- la mise en place d'un comité technique national tripartite chargé de mener la campagne de sensibilisation pour la ratification de la Convention n°190 sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail (MTDSRI) ;
- la formation des partenaires sociaux (syndicats) et des journalistes (MTDSRI) ;
- la tenue d'ateliers de sensibilisation sur les VBG et de vulgarisation des résultats de l'étude sur les VBG faite par le Labo GESTES de l'UGB (MESRI) ;
- la validation de 3 codes de conduite pour lutter contre les discriminations, le harcèlement et autres abus sexuels en milieu de travail et dans la communauté (MSAS) ;
- la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes (ULHP) ;
- le déploiement de la plateforme de gestion des cas de violence en milieu scolaire (MEN) ;
- le lancement de la ligne WALLU le 25 novembre 2022 pour le signalement et la prise en charge des victimes (MFFPE) ;
- la création d'un réseau d'enseignants référents dans toutes les écoles et établissements, chargés de détecter, de signaler et de référer les dangers ou risques de danger affectant un(e) élève (MEN) ;
- l'installation de CAVE/CEPED (Cellule d'Alerte de Veille et d'Ecoute) dans les écoles élémentaires et les Daara (MEN) ;

- l'organisation de 4 ateliers de sensibilisation en relation avec le REPSFECO et la Plateforme Euttu Jaam au profit des femmes, jeunes filles et des hommes issus de divers partis politiques pour favoriser leur contribution à l'apaisement processus électoraux de 2022.

Le nombre de personnes touchées par les séances de formation sur les VBG est estimé à 13 056 personnes (8 221 hommes et 4 835 femmes).

Parallèlement, 6.078 justiciables (femmes et hommes) ont reçu des conseils juridiques au niveau des cinq boutiques de droit dans différents domaines du droit (violences, droit de la famille, droit pénal, droit foncier, droit des obligations civiles et commerciales etc.).

Pour la prise en charge des victimes de violences, seul le Ministère de la Femme, de la Famille et de la Protection des Enfants a pu fournir un nombre de 2323 victimes accompagnées.



*Déploiement de la plateforme de gestion des cas de violence en milieu scolaire :  
Session de formation des formateurs et formatrices*



*Remise de kits de dignité aux filles du CEM John Fitzgerald Kennedy*

## II. CONTRAINTES

Les contraintes identifiées par les différents secteurs en ce qui concerne la mise en œuvre de leurs activités liées au genre se résument comme suit :

- **Ressources financières insuffisantes** : cette contrainte est fréquemment évoquée dans plusieurs secteurs et entrave souvent la mise en œuvre de la politique genre. Elle se manifeste à travers des difficultés dans l'acquisition des ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi qu'au niveau de l'allocation du budget national sensible au genre. Elle limite également le développement de la politique genre tel que souhaité et l'intégration du genre dans les différents domaines d'activités.
- **Manque de compréhension du genre** : cette contrainte décrit souvent la compréhension biaisée de la dimension genre par une bonne partie de la société.
- **Non disponibilité de certaines données statistiques** : celle-ci est liée à la difficulté de disposer de données désagrégées par sexe dans les projets et programmes. Elle limite la prise en compte du genre dans les interventions du secteur et empêche la différenciation selon le sexe au niveau de l'élaboration des outils, de la collecte, de l'exploitation et de la présentation au niveau du reportage.
- **Faible représentation des femmes dans les instances de décision** : cette contrainte est liée au faible pourcentage de femmes dans certaines instances surtout nominatives. Aussi, cela peut être corrélée à la faible représentation des filles dans les filières scientifiques, techniques et technologiques.
- **Pesanteurs socio-culturelles** : celle-ci empêche aux femmes de développer leur potentialité et leur capacité d'empowerment au sein de la société.

## III. PERSPECTIVES

Les perspectives phares des ministères sectoriels en termes de promotion de l'égalité des sexes se présentent comme suit :

- Renforcement de capacités et sensibilisation des acteurs et actrices de l'écosystème du genre sur les thématiques clés comme la chaîne PPBSE et la BSG ;
- Faire le suivi des plans d'institutionnalisation du genre suivant l'outil de contrôle-vérification ;
- Intensifier la réalisation des audits genre ;
- Pérennisation du dispositif de collecte des données statistiques de genre
- Définir avec les PTF et les autres acteurs du schéma de mise en œuvre de la SNEEG une stratégie harmonisée de mobilisation et de suivi de l'exécution des ressources financières allouées à la politique genre.

#### **IV. RECOMMANDATIONS**

- Renforcer le plaidoyer pour l'augmentation des ressources allouées au mécanisme national de coordination de la politique genre et aux activités des Cellules genre et équité ;
- Amener les PTF à s'aligner aux priorités gouvernementales pour optimiser l'atteinte des objectifs de l'Agenda du Genre ;
- Sensibiliser les décideurs pour un meilleur soutien des activités de genre au niveau des Ministères sectoriels
- Pérenniser le dispositif de collecte de données statistiques genre aux niveaux global et sectoriel ;
- Définir des indicateurs de résultats mesurant l'intégration du genre, la sensibilité et le niveau de compréhension du genre dans les projets et programmes sectoriels ;
- Mettre en cohérence les interventions sur le genre menées par les différentes directions, agences, projets et programmes des ministères ;
- Perpétuer le dialogue des acteurs sur le genre et avec les populations pour une meilleure appropriation de la politique genre ;
- Allouer une ligne budgétaire aux rapports sectoriels de contribution à la RAC genre.